



Après le travail, c'est le cimetière.

La retraite à 64 ans c'est NON !

En 1982, l'âge de la retraite était fixé à 60 ans pour 37,5 ans de cotisation (5 ans plus tôt pour les catégories actives). Depuis les premières contre-réformes de 1993, on est passé à 40 ans de cotisation et un allongement progressif vers 43 ans (réforme Touraine) avec un départ à 62 ans minimum...

À chaque fois, ces régressions sociales nous ont été présentées comme absolument nécessaires afin de sauver définitivement le système de retraite... Aujourd'hui, on nous ressort les mêmes arguments fallacieux pour imposer un report de l'âge de départ à 64 ou 65 ans et/ou un allongement de la durée de cotisation.

Les mêmes recettes provoquent les mêmes dégâts : destruction du système des retraites, appauvrissement des retraité·es, précarité du marché de l'emploi...

LA RÉFORME DES RETRAITES



RETRAITE



Alors que près de 160 milliards d'euros d'aides publiques sont déversées sans contrôle, ni contrepartie, principalement aux grosses entreprises, alors que le CAC 40 annonce chaque année des bénéfices records pour les grands patrons et actionnaires, il est hors de question d'accepter tout recul de l'âge de la retraite ou de l'augmentation de la durée de cotisation.

TOUS en Grève JEUDI 19 JANVIER 2023

A Compiègne, cours Guynemer à 10H00